Nombre de membres :
en exercice : 14
présents : 13
représentés : 0
votants : 13

REGISTRE DES DELIBERATIONS
Bureau Syndical du 30 juin 2026
DELIBERATION N°2026-45

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à 14h heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par ses statuts, sous la présidence de Monsieur Alain AUZEMERY, Président du SYDED.

Date de convocation : le 16 juin 2026.
Présents : Mesdames GORGE, ROUCHUT et TOUBAT, ainsi que Messieurs AUZEMERY, CARPE, DELOMENIE, LACROIX, LAGORCE, RAYMONDAUD, SEMAVOINE, TURLAN, VARACHAUD, VEYRIRAS.
Excusés : Monsieur OVAN.
Absents non-excusés : /
Pourvoir : /

Objet : Avenant n°1 au marché 2026/01 : Marché de maitrise d'œuvre pour la création de la déchèterie de Chamborêt

Vu le CGCT et Code de la Commande publique ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 9 juin 2026 autorisant le Bureau syndical à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés non formalisés et formalisés de fourniture, de services et de travaux d'un montant supérieur ou égal à 40 000 € HT ;

Considérant le marché de maitrise d'œuvre pour la construction de la déchèterie de Chamborêt, attribué au Groupement composé d'ANTEA France, BATISFAIRE, BETEM Centre et Claire ZELLER Architecte ;

Considérant les modalités d'exécution du marché, qui inclue une formule de révision de prix, aux termes de laquelle une erreur matérielle s'est glissée ;

Considérant de ce fait**,** la nécessité de rectifier, par voie d'avenant, les termes de la formule de révision afin de la rendre applicable ;

Le Bureau syndical du SYDED, en vertu de la délégation qu'il a reçu du Comité Syndical, et après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la conclusion de l'avenant n°1 au marché 2026/01, modifiant l'article 12.2.4 du CCAP, portant sur la formule de révision des prix ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant, ainsi que toutes pièces nécessaires à son exécution.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré à PANAZOL

Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets - SYDED Haute-Vienne

Alain AUZEMERY

Signature numérique de Alain AUZEMERY
Date : 2026.07.01 10:39:22 +02'00'

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258700251-20260630-2026_45-DE